Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 18 novembre 2024

Parentalité en entreprise : Mininoo propose une solution clé en main

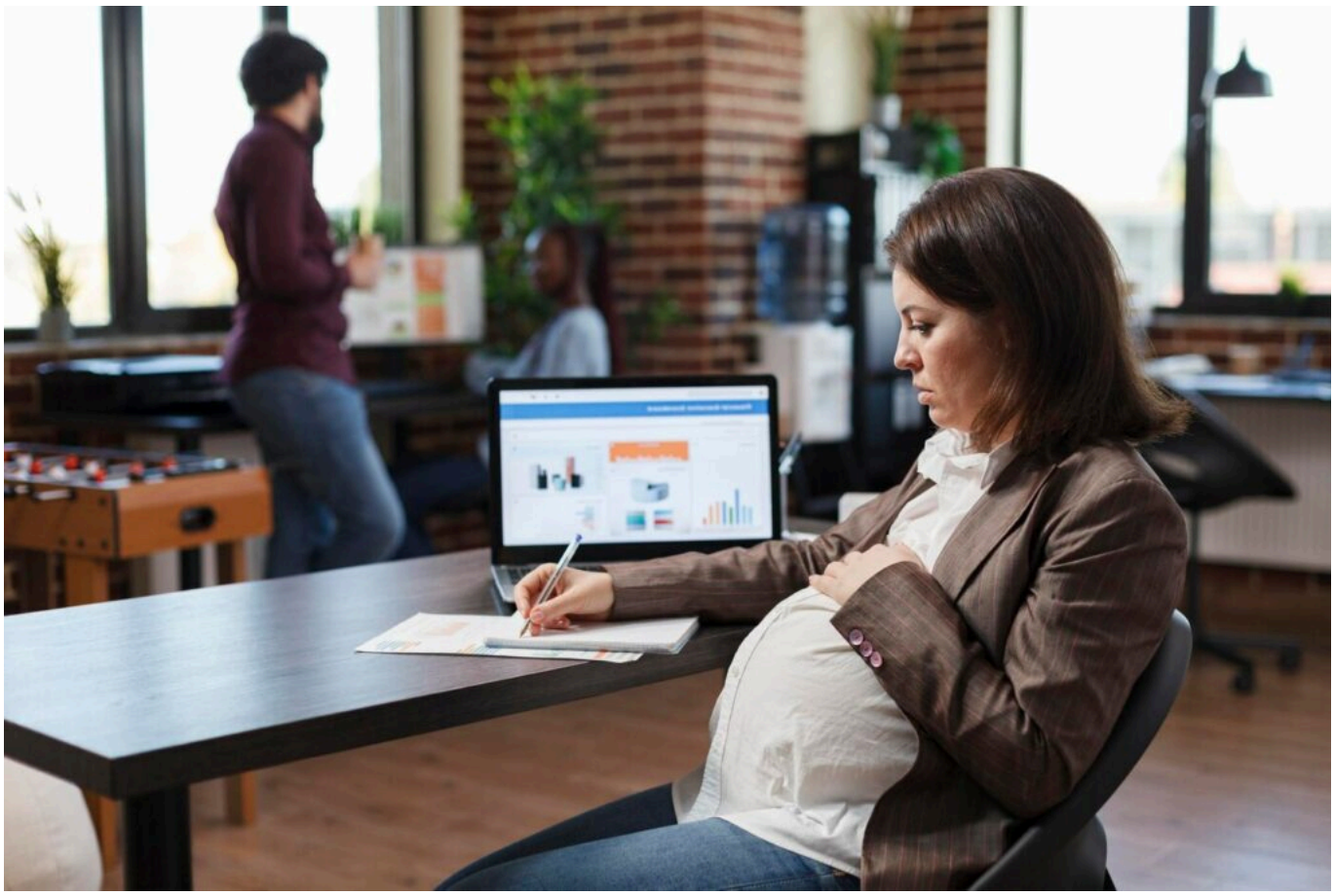

Si la parentalité peut être une source de changement et donc de stress au sein d'une entreprise, elle peut également entraîner une nouvelle dynamique des équipes et même être une source de performance quand elle est bien accompagnée. C'est ce que propose Mininoo, fondée par Cécile Georges à Sauveterre.

Après avoir passé plusieurs années dans le domaine du recrutement, Cécile Georges a pu constater les difficultés que rencontraient les futures mères à vivre sereinement leur maternité dans le monde de l'entreprise. C'est pourquoi la Gardoise a décidé, en 2020, de fonder Mininoo, une société de l'économie sociale et solidaire qui accompagne les entreprises dans la parentalité. « L'idée était de créer le lien entre la personne qui souhaite une parentalité, qu'elle soit maman ou coparent, et le manager ou l'entreprise », explique Cécile.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 18 novembre 2024

Chaque année en France, près de 500 000 femmes conjuguent grossesse et vie professionnelle. Leur peur d'être remplacée est forte, tout comme la peur de ne pas être attendue de retour de congé maternité. « Ce qui ressortait majoritairement lors de la création de Mininoo, et ce qui ressort encore aujourd'hui, c'est que ces femmes se sont surinvesties pour une entreprise, mais elles n'ont pas eu la reconnaissance escomptée à leur retour », ajoute la fondatrice.

Une solution clé en main

Aujourd'hui, nombreuses sont les entreprises qui ne savent pas comment gérer l'annonce d'une grossesse et le futur départ en congé parental, notamment les petites structures. Elles font face à de nombreuses interrogations telles que : comment accueillir l'annonce d'une grossesse ? Comment la gérer ? Que dit la loi ? Qu'est-ce que l'entreprise propose ? Quels changements cela va-t-il engendrer ? Comment continuer d'accompagner les salariés au mieux ?

C'est là qu'intervient Mininoo, en proposant une solution clé en main pour l'entreprise avec un accompagnement qui peut être global, mais aussi sur-mesure pour la personne qui souhaite être accompagnée. Il peut s'agir de la future mère, du futur coparent, ou bien du manager.

Trois formes d'accompagnement

Ainsi, pour accompagner au mieux chaque entreprise, Mininoo propose trois formules : Mininoo Maternité, Mininoo Coparent et Mininoo Manager. La première formule concerne la future mère et propose un accompagnement mensuel de 9 mois offert par l'entreprise dans laquelle elle travaille. Élaborée par une équipe d'experts qualifiés (coach, sage-femme, kinésithérapeute, ostéopathe, nutritionniste, psychanalyste), cette formule propose un suivi physique et digital du troisième mois de grossesse au deuxième mois postpartum, avec une box dans laquelle il y a un contenu de 24 pages avec des conseils santé, des conseils coaching, parentalité et carrière, et des produits qui sont adaptés au mois de la grossesse en cours, mais aussi avec un accès privilégié à des podcasts et des webinaires.

En France, 67% des coparents ont recours au congé parental, mais beaucoup craignent des répercussions professionnelles. La formule Mininoo Coparent leur donne accès à un coaching webinaire et trois ateliers coaching de codéveloppement sur divers sujets comme l'optimisation du temps avec l'arrivée d'un enfant, le traitement des croyances limitantes, ou encore le retour en entreprise, afin de trouver le bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

La formule Mininoo Manager, quant à elle, comprend trois séances de coaching avant le congé du salarié ou de la salariée avec un premier rendez-vous entre le manager et la coach, un deuxième entre le futur parent et la coach et un troisième avec les trois. « Aujourd'hui, on a trois accompagnements, mais on voit que les entreprises nous sollicitent aussi pour élargir notre offre et pouvoir répondre à des demandes sur-mesure en particulier », explique Cécile Georges.

Déjà plusieurs entreprises accompagnées

Depuis sa création en 2020, plusieurs entreprises ont décidé d'accorder leur confiance à Mininoo. Il y a

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 18 novembre 2024

notamment Veolia Eau en Provence pour laquelle Mininoo a réalisé des webinaires ainsi que deux ateliers : un sur le sommeil de l'enfant et un sur les écrans. « On espère pouvoir aller plus loin et accompagner Veolia Eau France, voire Veolia Groupe », s'enthousiasme Cécile. Le Service de Santé au Travail AIST 84, lui aussi, fait confiance à Mininoo, et lui a demandé de travailler sur le sujet de la fausse couche pour accompagner au mieux celles qui vivent ce drame qui touche près de 200 000 femmes chaque année en France.

> « On a plusieurs structures qui nous ont fait confiance et qui, aujourd'hui, réenclenche un accompagnement dès qu'une nouvelle parentalité se présente. »
>
> *Cécile Georges*

Mininoo accompagne aussi le groupe BIC avec les formules Mininoo Maternité et Mininoo Manager. « On fait partie des acteurs qui ont permis à BIC de gagner le trophée QVCT (Qualité de Vie et des Conditions de Travail) de la parentalité 360 », affirme Cécile avec fierté. Parmi les clients de l'entreprise Sauveterroise, on compte aussi Motul, qui fait les huiles de moteur en région parisienne, ou encore le cabinet de Management de Transition Cahra.

La parentalité : source de performance pour l'entreprise ?

Alors que la parentalité peut souvent engendrer des questionnements et des incertitudes au sein de l'entreprise, elle peut surtout être vectrice de performance et de renouveau. « Quand on a une personne qui part en congé maternité, il va falloir qu'elle fasse une bonne passation, soit auprès des équipes, soit auprès de la personne qui va la remplacer, ajoute Cécile Georges. Et quoi qu'il arrive, il va y avoir une nécessité d'être davantage dans la communication et dans la transmission. C'est toute l'équipe qui va en sortir grandie et en cohésion. »

> « La réorganisation au sein d'une entreprise est une véritable source de performance économique. »
>
> *Cécile Georges*

Ainsi, certains collaborateurs pourront s'engager sur des sujets auxquels ils n'auraient pas pensé auparavant ou s'investir dans un projet auquel il n'aurait pas forcément pris parti s'il n'y avait pas eu cette parentalité qui impliquait une réorganisation. Au retour de congé parental, la personne va revenir dans l'entreprise avec un nouvel équilibre des temps de vie qui va permettre d'apporter du renouveau dans le milieu professionnel. « Il y a une forte dose hormonale sur les six premiers mois de vie de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 18 novembre 2024

l'enfant, et il y a pas mal de cheminement qui se passe dans le corps d'une femme, donc elle a cette empathie nouvelle qui va lui permettre de visualiser les choses différemment et de proposer des solutions différentes pour l'équipe », développe Cécile. Ainsi, Mininoo permet non seulement aux entreprises de vivre sereinement la parentalité, mais aussi d'en tirer profit.

Cécile Georges, fondatrice de Mininoo. DR